

Déclaration du ministre sur le rapport annuel 2011 de la Société de gestion des déchets nucléaires

À titre de ministre des Ressources naturelles, je formule mes commentaires sur le rapport annuel 2011 de la Société de gestion des déchets nucléaires, intitulé *Apprendre davantage ensemble*.

Ce dixième rapport annuel décrit les importants travaux que l'organisation a réalisés en 2011 en vue de mettre en oeuvre un plan sûr et sécuritaire – axé sur la méthode de gestion adaptative progressive – pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire qui ont été, qui sont et qui seront produits au Canada.

En 2011, la mise en oeuvre par la Société de gestion des déchets nucléaires de son processus de sélection d'un site en vue de trouver une collectivité appropriée et informée qui acceptera d'abriter une installation de gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire a considérablement progressé. En effet, quelques collectivités ont manifesté publiquement leur désir d'en apprendre davantage au sujet du plan et du processus échelonné qui concernent la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada. Je suis heureux de constater que dès le début du processus de recherche d'un site entrepris par la Société de gestion des déchets nucléaires, des collectivités se montrent intéressées à en connaître davantage au sujet du projet et envisagent la possibilité d'être l'hôte de l'installation de gestion à long terme des déchets.

La recherche du site n'est pas une course vers la ligne d'arrivée. Elle nécessitera du temps, de la patience et beaucoup de travail et de dévouement de la part de toutes les parties intéressées, notamment les dirigeants politiques, les chefs d'entreprise, les collectivités et les citoyens. Et les facteurs de sa réussite seront toujours la transparence, l'ouverture et la souplesse.

À l'avenir, les travaux de la Société se dérouleront de plus en plus à l'échelle de la collectivité, tant des collectivités intéressées que des collectivités voisines. Je suis persuadé que la Société continuera d'établir des relations de confiance et des partenariats tout en poursuivant sur sa lancée.

Je remarque avec intérêt que la Société a établi un dialogue avec des organismes gouvernementaux qui sont chargés de la surveillance et de la réglementation du transport de matières dangereuses au Canada. Le transport sûr et sécuritaire des déchets de combustible nucléaire est une composante clé du plan de mise en oeuvre. Je sais que la Société gèrera cette question en faisant appel aux collectivités et aux citoyens, comme elle l'a toujours fait.

De plus, je suis content que la Société ait parlé des travaux qu'elle réalise à titre de gestionnaire du projet de dépôt géologique en profondeur que propose Ontario Power Generation pour stocker ses déchets de faible et moyenne activité. Je sais qu'il existe une grande synergie entre ces travaux et la mise en oeuvre de la méthode de gestion adaptative progressive de la Société. En cours de route, celle-ci apprendra beaucoup de choses et élaborera de nombreuses pratiques exemplaires qui sans aucun doute jetteront les fondements de la mise en oeuvre de la méthode de gestion adaptative progressive de la Société de gestion des déchets nucléaires.

Le gouvernement du Canada continuera de surveiller attentivement les activités de la Société de gestion des déchets nucléaires afin de s'assurer qu'elle s'acquitte des responsabilités qu'elle a en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. J'invite les Canadiens et les collectivités intéressés à lire le rapport annuel de la Société de gestion des déchets nucléaires et à découvrir les progrès qu'elle fait dans la gestion d'une importante question de politique publique.

L'honorable Joe Oliver
Ministre des Ressources naturelles

Le 25 juin 2012